



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/04/13

Reçu en Préfecture le : 30/04/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 29 avril 2013**  
**D-2013/196**

***Aujourd'hui 29 avril 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Mariette LABORDE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES, Monsieur Patrick PAPADATO

## **Cession à l'OPH Aquitanis de 4 maisons de la Cité Claveau. Décision.**

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2005/612 du 21 novembre 2005 et dans le cadre d'un programme d'accession sociale à la propriété, la Ville de Bordeaux a décidé la mise en vente à ceux des locataires occupants qui le souhaitent des maisons individuelles et des appartements situés dans les collectifs de l'ensemble immobilier dénommé Cité Claveau, situé entre la rue Joseph Brunet et l'avenue Labarde.

Par délibération 2006/0420 du 3 juillet 2006, vous avez décidé la cession du reliquat des maisons non vendues aux particuliers à l'OPH Aquitanis particulièrement intéressé par ces emprises dans le cadre de son projet de restructuration du quartier.

La Ville de Bordeaux est restée propriétaire de quatre maisons dont le projet d'acquisition par le locataire a été abandonné, il s'agit de maisons individuelles :

- type 3 située au 57 rue Léon Blum, cadastrée SN 218 et de terrain SN 403
- type 4 située au 133 rue Joseph Brunet, cadastrée SM 95
- type 4 située au 49 rue Francis Jammes, cadastrée SP 112 et de terrain SP 395
- type 3 située au 33 rue Barillet Deschamps, cadastrée SN 147 et de terrain SN 425

Trois maisons sont toujours occupées par les locataires présents en 2006. Ces derniers sont prévenus de la présente cession qui n'aura aucun impact sur leur situation, le bail continuant à courir dans les mêmes conditions.

Dans un souci d'homogénéisation foncière, Aquitanis, titulaire du mandat de gérance, se porte acquéreur de ces quatre maisons. Cette vente en bloc s'effectuera moyennant un prix total de 200 000 euros conformément à l'estimation de France Domaine du 11 octobre 2012.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir

**Décider :**

- la cession à Aquitanis, Office Public de l'Habitat de la Communauté Urbaine de Bordeaux, des quatre maisons ainsi que des parcelles de terrain situées dans l'emprise de la cité Claveau, moyennant un prix de 200 000 euros HT
- l'ouverture de la recette correspondante au budget de l'exercice en cours.

**Autoriser** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette opération y compris les autorisations d'urbanisme qui s'avèreraient nécessaires.

**ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 avril 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Hugues MARTIN**



